

Le P'tit Gordon

Le journal municipal de Saint-Satur / N°39 / Janvier 2025



Christian DELESQUES
Maire de Saint-Satur

*"Chères Gordonniennes, chers Gordonniens,
2024 s'achève déjà ! Elle fut riche de belles réalisations menées
par les acteurs municipaux, nos partenaires et nos équipes qui
oeuvrent pour vous donner le meilleur chaque jour.*

*L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous
souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.*

*Je compte sur vous pour partager le verre de l'amitié le 5 janvier
lors des vœux municipaux. Ce sera l'occasion de retracer nos actions
de l'année écoulée et de vous dévoiler nos
projets pour 2025."*

*Christian Delesgues,
Maire de Saint-Satur*

La municipalité vous invite
dimanche 5 janvier 2025
à 17 h au Centre Socio-Culturel
pour partager
la cérémonie des vœux.

LE VILLAGE ENTREPRISE A EU LIEU À SAINT-SATUR

Cette 1^{ère} édition du Village Entreprises du Territoire Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire, qui est une première dans le Cher, a été organisée mardi 5 novembre pour promouvoir les entreprises, les savoir-faire et les métiers du territoire !

Plus de 360 scolaires ont exploré les stands des 45 exposants présents, dont 25 entreprises locales issues de secteurs variés : artisanat, BTP, industrie, viticulture... Au programme, présentation des métiers, des cursus de formation, échanges... pour peut-être inspirer les talents de demain !

Inauguré par François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire et président délégué de DEV'UP Centre-Val de Loire, le Village a ensuite accueilli plus de 200 visiteurs (élus locaux, demandeurs d'emplois, entrepreneurs, autres collectivités...) venus rencontrer les professionnels présents l'après-midi. Une belle occasion de rencontrer les entreprises locales et de découvrir de



nombreuses opportunités professionnelles, proposées par les 17 recruteurs ! Le tout accompagné d'animations ludiques et immersives pour se familiariser avec de nouveaux métiers et secteurs d'activité.

Cette initiative est portée par la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire et ses partenaires (France Travail, DEV'UP Centre-Val de Loire, la BGE Berry Touraine et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations du Cher).



Conseil municipal du 27 août 2024 :**DÉLIBÉRATIONS**

- Monsieur le Maire propose la signature d'un avenant au contrat de régie intéressée du marché forain augmentant le montant forfaitaire journalier de la prestation du marché du jeudi, initialement de 80 € HT pour le porter à 95 € HT à compter du 1^{er} octobre 2024. L'intéressement correspondant à 10 % de l'encaissement total des recettes réalisées au cours du mois reste inchangé. Le conseil valide cet avenant.
- Dix-sept concessions de plus de 30 ans sont réputées en état d'abandon au cimetière, au terme d'un processus comprenant deux constatations deux années de suite, et l'affichage des procès-verbaux à la mairie et au cimetière. Le conseil municipal autorise donc Monsieur le Maire à les reprendre au nom de la commune afin de les remettre en service pour de nouvelles inhumations.
- Le conseil approuve le projet éducatif de territoire, disponible en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- L'école élémentaire accueille deux nouvelles enseignantes. Nous attendons 34 enfants à l'école maternelle (dont 12 CP) et 47 enfants à l'école élémentaire soit un total de 81 enfants.
- Les nouveaux sens de circulation sur les quais sont en cours d'expérimentation. Des ajustements sont à mettre en place, il faudrait matérialiser mieux au port et au niveau des cales.
- Les enfants de l'école élémentaire iront assister à un match de basket des Tango à Bourges. La commune

prendra en charge le transport.

- Les travaux avenue de Verdun consistent en la reprise complète du réseau d'assainissement et l'installation d'une pompe de relevage par le SIVOM AEP Sancerre/Saint-Satur. Ils s'achèveront en décembre 2024.
- Notre commune a été classée France Ruralité Revitalisations, qui remplace le dispositif ZRR. Ce dispositif permet à certaines entreprises de moins de 11 salariés, créées ou reprises entre le 1^{er} juillet 2024 et le 31 décembre 2029, et sous certaines conditions, de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales. Les textes sont disponibles en mairie, n'hésitez pas à venir vous renseigner. La commune bénéficiera également d'avantages, notamment en terme de dotations.
- L'ANCT réalise un diagnostic des zones grises en termes de couverture mobile. Toutes les personnes qui ont identifié un défaut de couverture sont invitées à le signaler sur la plateforme : <https://tous-connectes.anct.gouv.fr/>
- La Fédération Régionale des Maisons de Jeunes et de la Culture du Centre va organiser une exposition scientifique interactive sur le thème de l'énergie au CSC du 13 novembre au 19 novembre 2024.
- La commune doit participer financièrement au bassin de rétention de Sancerre, route de la Crêle, pour environ 40 000 €, échelonnés sur 10 ans.
- Le camping prolonge son ouverture jusqu'en octobre pour les besoins d'hébergements des saisonniers.

Conseil municipal du 26 septembre 2024 :

- La commune de Saint-Satur décide de recruter un chef de mission Petites Villes de Demain (PVD) pour 18 mois renouvelables. Ce poste peut bénéficier d'un co-financement de l'Etat (ANCT et Banque des Territoires) à hauteur de 75% du salaire net. Le chef de mission doit coordonner le projet de revitalisation de Saint-Satur, défini voici 3 ans par notre plan-guide. Ce même poste avait été porté par la CDC d'octobre 2021 à octobre 2024 pour accompagner les villes de Saint-Satur et Sancerre, alors co-élues PVD. La CDC se désengageant, les élus de Saint-Satur réaffirment leur volonté de continuer à faire profiter notre commune de cette opportunité de financements et d'accompagnements via le programme PVD.
- La commune de Saint-Satur a été classée en zone France Ruralité Revitalisation. Ce classement permet à la commune d'accorder des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises. Ces mesures visent à favoriser la création et la reprise d'entreprises sur la commune telles que

des commerces ou des très petites entreprises. Les professions libérales et médicales sont également éligibles aux dispositifs d'exonération pour favoriser le maintien et l'installation de médecins afin de répondre au besoin d'accès aux soins en milieu rural. Le détail des conditions d'exonération votées par le conseil municipal est consultable en mairie.

- La commune recherche un local de 110 m² minimum pour y accueillir l'épicerie sociale.

Les mouvements de personnel

Elle a rejoint nos services :

Alison ROBLIN,
chef de projet
Petite Ville de Demain
(contrat de mission - 18 mois)

POURQUOI UN DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE?

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) est nommé par l'inspecteur d'Académie. Son rôle est double.

Tout d'abord il peut siéger au conseil d'école et réaliser annuellement une visite de l'école à laquelle il est affecté concernant l'environnement matériel et humain mis au service des élèves. Cette fonction peut évoluer également vers un rôle de conciliateur entre les parents d'élèves, les enseignants et les collectivités locales.

Son second rôle consiste en une mission associative au sein d'une Union départementale des DDEN qui organise des opérations pour les écoles. Notre département est ainsi fier d'organiser depuis plus de trente ans en collaboration avec la Direction des services

départementaux de l'éducation nationale et le Conseil départemental « les écoles qui chantent » qui permettent à la moitié des écoles du Cher de se rassembler. Citons également les opérations « mon jardin d'école », « se construire citoyen » et « la semaine des droits de l'enfant ».

Le DDEN, attaché à la laïcité et défenseur des valeurs de la République, apporte un « regard de la société civile » sur le fonctionnement de l'école.

Devenir DDEN est possible pour chaque adulte se reconnaissant dans cette volonté d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles des élèves.

Si cette fonction vous intéresse, adressez un mail à udden.cher@gmail.com



Retour sur les travaux du 4^e trimestre 2024

Notre service technique a œuvré tout au long de l'automne pour préparer la commune avant la saison hivernale avec notamment des travaux de tonte, de taille, de débroussaillage et de ramassage des feuilles.

Ils ont assuré la préparation et la pose des décorations de Noël. Nous les remercions pour le beau travail réalisé, qui a joyeusement accompagné les festivités de Noël chez tout un chacun.

Vous avez aussi pu apprécier leur travail de réfection des sanitaires publics de la place du marché. Nous regrettons toutefois que cet effort ne soit pas respecté et subisse déjà des détériorations.

Côté écoles, le service technique a installé un nouveau chauffe-eau à l'école maternelle et posé un faux plafond dans une salle de classe de l'école élémentaire pour améliorer son acoustique (1300 € de fournitures).

Une panne importante sur la chaudière de l'école maternelle a nécessité l'intervention d'une entreprise (ENERGIE 2000 – 4640 €).

Nous avons fait renforcer le système d'alarme incendie à la garderie de l'école maternelle (SARL DME 990 €).

Du côté du cimetière, nous avons fait procéder à une réparation sur un mur d'enceinte (SARL HENRIQUES - 1890 €) et l'entreprise FRELAT a commencé les travaux de reprise de concessions (au total 17 concessions seront reprises – 25 530€). Un logiciel de gestion du cimetière est en cours de déploiement (GESCIME – 5 500 €). Il vous permettra de pouvoir accéder en ligne au plan du cimetière et de rechercher des concessions.

Le platane de la fontaine de Fontenay avait fait l'objet d'une expertise qui a conclu à la nécessité,

pour sa sécurisation et sa préservation pour quelques années, de réaliser une taille conséquente (LAVOISIER Elagage – 1800 €).

Un nouveau miroir de sécurisation de la circulation a été installé vers le viaduc (SIGNAUX GIROD – 394 €).

RUE AMAGAT et ses rues périphériques :

Les travaux de la rue Amagat se poursuivent. Le réseau pluvial a été repris par l'entreprise ROBINEAU. Les réseaux d'électricité, de téléphonie et de fibre ont été enfouis. Les travaux de raccordement aux nouveaux réseaux sont en cours de finalisation pour une dépose de l'ancien réseau achevée d'ici fin janvier 2025. Les travaux de voirie reprendront ensuite.

Les travaux d'ouverture du jardin de la Poste ont débuté ainsi que le réaménagement de la rue François VILLON.

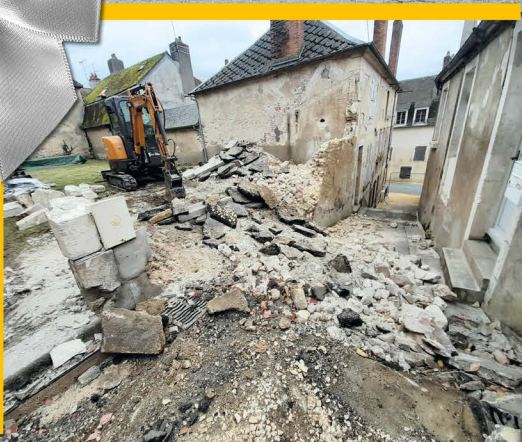
Pour les rues périphériques, suite à un diagnostic réalisé sur le réseau pluvial, il s'avère que celui-ci est en très mauvais état, conduisant la commune à faire le choix de sa reprise complète. Les travaux de la rue Amagat pourront s'achever fin mai 2025 et ceux des rues annexes fin juillet 2025.



REQUALIFICATION DU SITE DES SILOS

AXEREAAL doit encore réaliser les travaux de dépollution de certaines parties des sites.

De notre côté, nous travaillons avec le maître d'œuvre à la définition de projet de reconversion des sites. Un diagnostic complémentaire nous a été remis afin que nous puissions déterminer les orientations retenues et le phasage des travaux.



Un projet de rénovation énergétique ?



en partenariat avec



ALEC 18
Agence locale de l'énergie
et du climat du Cher



Avant de vous lancer, vous trouverez toutes les informations utiles sur le site internet du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne : <https://www.pays-sancerre-sologne.com/ptre/>

Notre partenaire, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher (Alec18), est là pour vous aider et vous accompagner !

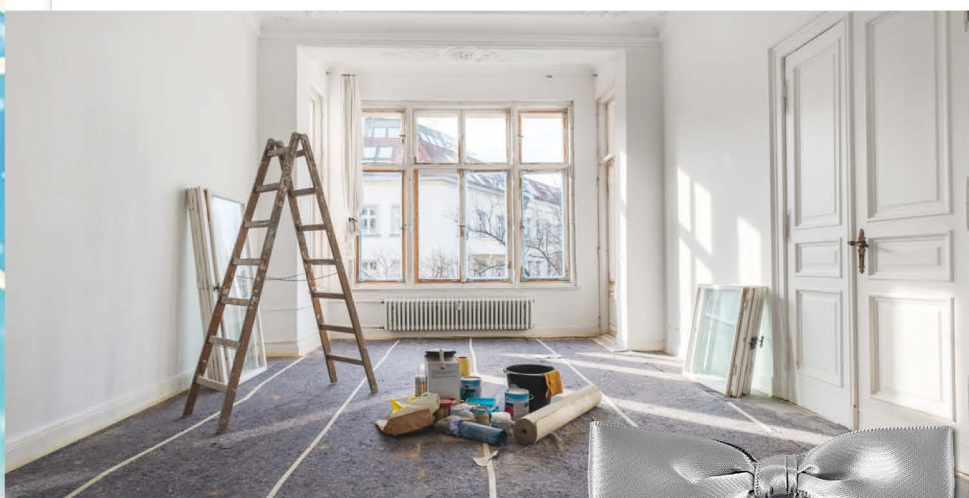
02.48.69.71.90.
contact@alec18.fr

Faites appel aux conseillers France Rénov'

Le service public gratuit et indépendant
pour vous informer et vous guider
dans la rénovation de votre habitat !



Cofinancé par
l'Union européenne



À QUOI SERT LA PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE ?

L'architecte des Bâtiments de France a un rôle conseil auprès des communes, des acteurs de l'aménagement du territoire, et des citoyens souhaitant engager des travaux dans un espace protégé. Avant toute rencontre sur rendez-vous, en mairie, il est indispensable de préparer un projet. Le dossier doit comprendre :

- l'adresse (ou les références cadastrales du terrain)
- la nature précise des travaux (description des matériaux et teintes)
- des photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche et lointain
- si possible, un croquis permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son envi-

ronnement et son impact potentiel

- un plan de masse de l'état actuel, et de l'état futur

Le dossier peut-être envoyé par messagerie à udap.cher@culture.gouv.fr.

Pour tout renseignement, contactez l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) au 02 34 34 62 90.

Dates des prochaines permanences à la Mairie de Saint-Satur :

- Mercredi 22 janvier à 14h
- jeudi 20 février à 14h
- jeudi 20 mars à 14h
- jeudi 17 avril à 14h
- mercredi 21 mai à 14h
- jeudi 26 juin à 14h.

Madame THÉVENY et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées lors de la perte cruelle qu'ils ont subie en la personne de

Monsieur Léon THÉVENY

Directeur d'école à Saint-Satur, Capitaine de réserve, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 14-18, Croix de guerre 39-40, Décoré du Mérite Social.

Mort pour la France le 26 août 1944

adressent à tous leurs remerciements émus.

Ils remercient particulièrement le personnel enseignant, les familles des prisonniers, les prisonniers libérés, les élèves et anciens élèves de Menetou-Râtel et de Saint-Satur, la 4 S et les F. F. I. de la région.

Etude de M^e GERIGNY
avocat à Bourges

Nos amis de l'extérieur pourront aider le Comité en versant leurs dons au nom de Marcel Gatelier, C. C. Orléans 148-15.

M. G.-M.

En souvenir du Capitaine Théveny, du groupe F.F.I. de St-Satur, l'Université a décidé que les écoles de garçons de St-Satur porteront le nom de « Groupe scolaire Théveny ».

— La collecte faite lors des obseques des F.F.I. morts pour la France, à Saint-Satur, le 26 août, a atteint 68.689 francs, permettant d'offrir une aide immédiate aux familles de nos camarades. Que tous les donateurs en soient remerciés.

EMA - Saint-Satur
octobre - Soirée, 20 heures

LÉON, CHARLES, VICTOR THÉVENY

Léon Théveny est né le 16 mai 1895 à Saint-Amand-Montrond de Marguerite Desabres et Charles Théveny, maçon. Il a embrassé la carrière d'instituteur en mars 1913, mais fut vite mobilisé pour la première guerre mondiale en décembre 1914. Il fut incorporé fantassin de 2nd classe dans le 17^e Régiment d'Infanterie, promu caporal en mars 1916, sergent en octobre 1916 et sous-lieutenant en octobre 1918. Il fut cité à trois reprises, en particulier en juillet 1918 : « excellent chef de section, a dirigé avec autorité, bravoure et courage son unité, faisant échouer à plusieurs reprises des attaques ennemies avec des effectifs dix fois supérieurs. A toujours montré l'exemple à ses hommes même dans les circonstances les plus périlleuses ». Il reçut la Croix de guerre avec étoile d'argent. Démobilisé en septembre 1919, il se maria en avril 1920 à Allogny avec Suzanne, Marie, Léonie Taillandier. Ils eurent une fille, Janine, née en 1923.



M. Théveny fut jusqu'en 1924 en poste à Vierzon où il fut nommé directeur, puis à Menetou-Râtel et enfin à l'école de garçons de Saint-Satur dès 1936. Ses rapports d'inspection retrouvés louent avec constance le dévouement de cet instituteur pour ses élèves et sa compétence. Il était respecté des familles et de ses élèves, rigoureux et exigeant dans son enseignement. Il enseignait selon les années en classe unique (une trentaine d'enfants) ou en classes regroupées CE et CM, de 30 à 43 enfants ! Les élèves qu'il présentait au Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires le réussissaient invariablement. Son épouse enseignait également à Saint-Satur, comme leur fille le fera ensuite. Léon Théveny était par ailleurs engagé dans la vie publique gordonnienne, membre de plusieurs associations et par exemple secrétaire de la 4S.

M. Théveny fut fait en décembre 1935 Chevalier de la Légion d'honneur et promu capitaine de réserve en 1936. A nouveau mobilisé en 1939 comme instructeur, il participa à la campagne de France, fut chargé de la défense du fort de Vincennes, et fut démobilisé en août 1940. Il s'engagea dans la Résistance le 1^{er} août 1944, rejoignant le groupe FFI de Saint-Satur, dont il devint capitaine. Le 26 août 1944 il était, avec sa compagnie, chargé de la

surveillance du pont sur la Loire à Saint-Satur, afin d'en interdire le passage aux soldats allemands en retraite. Un groupe de soldats allemands arrivant de Ménétréol les surprisent près du canal latéral à la Loire et les fusillèrent. Sept résistants furent tués vers 10h, dont Léon Théveny.

Léon Théveny obtint la mention « Mort pour la France » et fut homologué FFI. Son nom est inscrit sur une stèle érigée rue de la Résistance à Saint-Satur en « Hommage aux FFI

tombés pour la Libération ».

Dans « La Voix » du 14 octobre 1944 a été annoncée la décision de l'Université de donner son nom à l'école de Saint-Satur.

Janine s'est mariée avec M. Robin, adjoint à la commune de Sancerre. Son fils Jacques, toujours berruyer, honore depuis toujours la mémoire de son grand-père et de ses compagnons d'armes en participant chaque année à la cérémonie gordonnienne dite « des fusillés du silo ». Cette année 2024, alors que M. Timmermann y annonçait la proche réattribution de son nom à l'école élémentaire, Jacques s'est fait connaître. Des liens se sont noués et, à notre grand plaisir, matinée d'émotion, le petit-fils a participé avec nous tous à ce nouveau baptême de l'école de son grand-père le 17 septembre, 80 ans après sa disparition.

OPÉRATION LOIRE PROPRE

La prochaine édition nationale de "J'aime la Nature Propre" aura lieu les 14, 15 et 16 mars 2025. Cette opération participative et citoyenne contribue au ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et est financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution.

Nous y participerons le samedi 15 mars 2025.

Comme les années précédentes, le rendez-vous est à 8h30 sur le parking des canoës chez Yvan Thibaudat.

En participant à cette opération, nous évitons que tous ces déchets ne rejoignent l'océan.

Comme les années passées, nous comptons sur vous !



L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE TOUJOURS DISPONIBLE

Vous avez entre 15 et 25 ans, la commune de Saint-Satur peut, sous certaines conditions, vous aider à financer votre permis de conduire. Dossier et renseignements en mairie.

DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DES GORDONIENS !

A découvrir ! Le site <http://nav-genealogie.com> Plongez dans l'évolution de notre ville grâce aux données des recensements de 1876 à 1946 : les familles, les métiers et leur évolution, les habitants avec leurs dates et lieux de naissance, de mariage et de décès. Un travail colossal d'analyse des informations et statistiques de 10 recensements, synthétisé et mis à disposition par un passionné, G. Raffaitin, fascinant !

TROPHÉE PROMÉTHÉE 2024 DES MAIRES DU CHER

Ce prix a été décerné à notre commune en juin, pour l'action volontariste de notre maire, M. Christian Delesgues, en faveur de l'accès à l'emploi des personnes porteuses de handicap. Pour mener à bien le chantier de réfection de la mairie, il avait de fait exigé l'intégration dans certaines entreprises de personnes en situation de handicap. Notons avec plaisir que deux d'entre elles sont désormais embauchées en CDI.

L'APPLICATION "RECSANTÉ"

L'application gratuite "recsanté" a été créée pour protéger votre santé et celle de votre famille. Elle vous permet de suivre les pollens, la qualité de l'air et la qualité de l'eau, l'indice UV, les vigilances météorologiques et la qualité des eaux de baignade en temps réel dans votre ville. Adaptée à vos besoins et à votre localisation, l'application va vous fournir des recommandations personnalisées. Ces recommandations sont issues de sources fiables et validées par le Haut Conseil de la santé publique et Santé publique France. Retrouvez les informations de téléchargement sur le site <https://recsante.beta.gouv.fr>.

REPAS DES AÎNÉS

Une soixantaine de nos aînés se sont retrouvés dimanche 15 décembre pour le traditionnel repas de fin d'année. Accordéon, présence des enfants, jeux et danse ont égayé cette belle journée.

Où est-ce à St-Satur ?

Solution n° 38 :

À l'entrée du chœur de l'abbatiale, côté gauche, se remarque une plaque tombale portant cette inscription : "d'Etienne, en son vivant femme de Charles Poignant, Procureur fiscal de la Châtellerie de Saint-Satur, décédée le XXIII février 1638 et de son âge XL"

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés :

CHESNEAU Bruno - 29 septembre 2024

RÉAU Michel - 6 novembre 2024

LAUVERJAT Louise née SUARD - 10 novembre 2024

GATEAU Solange née GILLONNIER - 9 novembre 2024

CAROBOLANTE Bruno - 12 novembre 2024

VIEUX-PERNON Paulette née PRIEUR - 22 novembre 2024

BOURDA Georges - 23 novembre 2024

REBOURGEOIN Dominique - 1^{er} décembre 2024

Elle nous a rejoins :

ESSAADI Dina - 16 novembre 2024

Ils se sont installés :

Sandrine OMBREDANE- Conseillère en Immobilier
TRANSAXIA - 77 Rue du Commerce- 02.14.00.06.47
- 06.61.13.77.04

Elle a changé de local : Mam'zelle Brune etc...

Couture et fabrication d'articles - 17 rue du Pré de Chappes - 06 98 54 67 70

OBJETS TROUVÉS

Clés avec porte-clé VERTSURE et badge garage

Trousseau avec mousqueton bleu

Porte-monnaie en plastique vert

Clé avec porte clé « boîte aux lettres »

Collier Chat avec un Air Tag

Porte clé NUNAUUVUT avec boîtier blanc

Clé avec porte clé Pikachu

Baskets blanches, Clés diverses

Contactez la Mairie.



Vous souhaitez connaître la pharmacie de garde ? Contactez Résogardes au 3237

"Le P'tit Gordon" est disponible en Mairie pour toute personne qui le souhaite !

« Le P'tit Gordon » - JANVIER 2025 - N°39

Journal trimestriel d'information de la ville de Saint-Satur -
36 rue du Commerce - 18300 Saint-Satur.

Directeur de publication : Christian DELESQUES, Maire.

Comité de rédaction : Commission communication.

Coordinateur distribution : Christian CARRE.

Graphisme : Inore Groupe Impression.

Fabrication : Inore Groupe Impression.

Le P'tit Gordon est distribué gratuitement aux habitants.
Portage à domicile par des conseillers municipaux
et des citoyens bénévoles.



L'association "Trajectoires" ouvre une antenne sur la commune



L'association « Trajectoires » a inauguré sa nouvelle antenne le 11 septembre dernier à Saint-Satur. Cette association à but non lucratif œuvre entre Cher et Nièvre pour la réinsertion professionnelle. Elle met également en contact les personnes en recherche d'emploi avec des entreprises souhaitant renforcer leurs équipes ou avoir un soutien ponctuel, ou des particuliers.

Les offres couvrent de nombreux domaines professionnels comme les espaces verts/

vignes, le bâtiment, l'hôtellerie, mais aussi les services à la personne (SAP) : ménage, courses... Trajectoires est agréée SAP, ce qui permet de faire bénéficier les particuliers employeurs d'avantages fiscaux.

Leurs locaux se situent à Saint-Satur, face à la mairie, et sont ouverts les mercredis de 13h30 à 17h30, les jeudis de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 8h30 à 12h. Ils sont également joignables au 06 85 64 89 54.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE, COMMÉMORANT L'ARMISTICE DE 1918

Les jeunes candidats au Conseil Municipal des Enfants pour le mandat de 2024-2025 ont pu participer à leur première cérémonie. Ce fut l'occasion pour eux de s'investir dans le cérémonial en lisant le texte de l'Union Française des Anciens Combattants tout en arborant quatre belles cocardes réalisées lors d'une parenthèse dans la préparation de leur campagne électorale.

Depuis la rentrée de septembre, les candidats se retrouvent chaque mardi pour préparer leurs affiches et projets. Un rendez-vous incontournable! Mardi 10 décembre, matinée des élections, les jeunes se sont rendus aux urnes! Le dépouillement s'est effectué dans la soirée sous le regard bienveillant des élus adultes et des familles. La suite en image lors du prochain numéro...



C'est au programme !



Samedi 11 janvier à 18h30 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes - au Centre Socio-Culturel - Ouverte à tous.

Samedi 18 janvier à 20h30 et Dimanche 19 janvier à 14h30 : Théâtre « Gros Mensonges » - Les Coulisses du rire - au Centre Socio-Culturel - Adultes 12 € - Enfants 6 à 12 ans 6 € - Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.



Samedi 25 janvier à 20h30 : Concert : Justine Jérémie et son accordéon, de "La Butte aux Cailles" au "Lapin Agile", distille de sa voix claire ses histoires mélancoliques et joyeuses - Café de l'Union - Assiette avant le concert, dès 19h sur réservation, 13 €.

Samedi 1^{er} février à 19h30 : Soirée bavaroise et fête de la bière avec l'orchestre Bayern Kapelle - au Centre Socio-Culturel - Menu 40 € - Organisée par le Lions Club Sancerrois, au profit des adultes et enfants en situation de handicap du Grand Sancerrois

Dimanche 2 février à 14h : Loto des 4 Pattes - Centre Socio-Culturel



Dimanche 9 février dès 15h : Thé Dansant - Avec l'orchestre Duo Musette - au Centre Socio-Culturel - Entrée 12 € (comprend une boisson) - Pensez à réserver !

Mercredi 12 février de 14h30 à 18h30 : Don du sang - au Centre Socio-Culturel.



Vendredi 14 février à 20h30 - Concert Brame (duo) - Brame est né de la rencontre de Joseph Defèche et Julia Ohayon en plein cœur du bocage bourbonnais - Café de l'Union - Assiette avant le concert, dès 19h sur réservation, 13 €.

Samedi 22 février : Loto du rugby - au Centre Socio-Culturel.



Samedi 1^{er} mars à 20h30 : Concert TEX'O - Chansons et anecdotes - Jongleur avec le verbe, l'humour, et ses instruments fétiches (guitare, harmonica, accordéon et rythmique façon One Man Band) - Café de l'Union - Assiette avant le concert, dès 19h sur réservation, 13 €.

Dimanche 2 mars à 14h : Loto de la 4 S - au Centre Socio-Culturel.



Dimanche 16 mars à 15h : Carnaval de la Carpe - Départ à la Fontaine Avenue de Fontenay - VENEZ DEGUISES !



Vendredi 21 mars à 20h30 : Concert Du Vent dans les Bronches (duo) - C'est toujours agréable de rencontrer un tel duo, rétif aux étiquettes, pas familier du tout des codes-barres - Café de l'Union. Assiette avant le concert, dès 19h sur réservation, 13 €.



Association amagART
au Café de l'Union

26 rue Hilaire Amagat à Saint-Satur -
Tél. : 06 63 22 76 34



Le Comité des Fêtes
Contact : 07 81 24 31 86.



Cette œuvre qui a été récemment accrochée sur le viaduc illustre la phrase de Pablo Picasso : "Quand je n'ai pas de bleu, je mets du rouge".

Pour Christian Pécile, plasticien, elle est un "message de l'adaptabilité de l'homme dans toute situation"



80^e anniversaire de la libération du Sancerrois



Thé dansant du comité des fêtes le 13 octobre

328...

c'est le nombre
de donneurs
de sang
par an à Saint-Satur

